

Quelle contraception, pour qui ?



Encore trop d'interruptions volontaires de grossesse ... 15.000 par an en Belgique ! Sans parler des maladies sexuellement transmissibles... ! Pourtant, il existe quantité de moyens de contraception différents ... faisons un rapide tour de la question.

Contraception hormonale

Il s'agit de progestatifs associés ou non aux œstrogènes. Ces hormones peuvent être administrées par voie orale, transdermique, parentérale ou encore libérées via un implant sous-cutané, un dispositif intra-utérin ou un anneau vaginal. La contraception hormonale est une méthode fiable et est celle qui est la plus utilisée.

La pilule contraceptive est la contraception de première intention chez les personnes ne présentant pas de facteur de risques (cardiovasculaire, cancéreux, hépatique, ...). La principale limite de cette méthode est l'observance thérapeutique.

Contraception non hormonale

Préservatifs

C'est la seule méthode de contraception qui protège également des maladies sexuellement transmissibles ; leur utilisation doit être encouragée dans cette optique.

Son utilisation se fera seulement avec les lubrifiants aqueux ; les autres risquent de rendre le préservatif défectueux. Il existe par ailleurs des préservatifs sans latex pour les personnes qui y sont allergiques.

Stérilets

Les stérilets sont des dispositifs intra-utérins au cuivre qui sont insérés dans la cavité utérine pour une durée de 5 ans. Ils sont utilisés de préférence chez les femmes ayant déjà eu un enfant.

La contraception d'urgence

Le Lévonorgestrel, qui peut être obtenu sans ordonnance, doit être pris endéans 72 heures et le plus rapidement possible après le rapport non protégé, car l'efficacité diminue avec le temps. L'Uliprisal, qui est soumis à prescription, a lui une efficacité endéans les 5 jours, mais son efficacité est d'autant plus grande si il est pris rapidement.

En conclusion ...

La contraception est liée à une partie du corps très sensible, qui mérite par ailleurs des soins particuliers.

N'hésitez jamais à demander conseil à votre Pharmacien. Il vous répondra dans la mesure de ses compétences ou vous demandera de consulter votre Médecin.



POUR VOTRE FACILITÉ D'ACCÈS, PROFITEZ, SI NÉCESSAIRE, DE NOTRE 2^E ENTRÉE RUE GODELET, FACE AUX PARKINGS CHAMPION ET BATTÀ.

La pharmacie est à votre écoute tous les jours de la semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Le samedi, la pharmacie vous accueille de 8h30 à 17h30 sans interruption!

Stationnement aisé rue Godelet, au niveau des parkings Batta et Champion!